

Rapport du jury de recrutement des médecins de l'éducation nationale

Session 2011

1) Organisation :

Le jury tient tout d'abord à féliciter l'équipe du bureau des concours des personnels BIATOS et ITRF pour la qualité de l'organisation, la préparation des réunions et le déroulé matériel des épreuves orales qui ont eu lieu rue des jeûneurs, dans le 2ème arrondissement de Paris.

2) Statistiques :

94 postes offerts ;

47 inscriptions recevables ;

31 candidats auditionnés compte tenu des désistements et absences, dont seulement 2 hommes ;

25 lauréates (joindre tableau par académie).

Académies	Nombre admis
Aix-Marseille	1
Bordeaux	2
Caen	1
Lyon	1
Montpellier	2
Nancy-Metz	1
Poitiers	1
Rennes	3
Toulouse	2
Nantes	4
Orléans-Tours	1
Corse	1
Guyane	1
Paris-Créteil-Versailles	4

Les lauréates sont issues des académies de l'ouest, de la région parisienne, du sud.

5 académies (Paris, Créteil, Bordeaux Rennes et Nantes) représentent 52% des admis.

Notons qu'aucun lauréat n'est issu des académies de Lille, Amiens, Strasbourg et Versailles pourtant déficitaires.

3) Observations du jury :

Le dossier

Dans un premier temps, le jury examine le dossier du candidat composé d'une copie des diplômes, d'un CV et d'une note de présentation de 5 pages au plus présentant son parcours et ses travaux.

On a pu noter, dans un certain nombre de dossiers, la faiblesse voire l'absence de cette note de présentation qui ne doit pas doubler le CV mais présenter son expérience dans la perspective de son recrutement. Il faut inciter les candidats notamment ceux qui exercent comme contractuels à se rapprocher des conseillers techniques qui peuvent les aider à préparer ce document.

L'audition

Au cours de l'épreuve orale qui dure 30 minutes, le jury cherche à apprécier à partir de l'exposé et des questions la capacité du candidat à exercer le métier de MEN et ses spécificités, sa connaissance de l'environnement et sa motivation.

Compte tenu du petit nombre de candidats, le jury a cherché à éliminer les candidats dont les savoir-faire et savoir-être étaient incompatibles avec l'exercice du métier.

Dans l'ensemble, la connaissance de l'environnement (institutions, interlocuteurs principaux intra ou extra MEN, sujets d'actualité de santé publique ...) est faible.

Notes des admis :

Elles s'échelonnent entre 10,20 et 18,20. La moyenne des admis est à 13,80.

4) Recommandations du jury:

Le recrutement de médecins est actuellement un exercice difficile dans tous les secteurs mais en particulier pour le recrutement de médecins salariés du public exerçant hors de l'hôpital.

La présidence du jury souhaite adresser une recommandation à l'administration qui gagnerait à diffuser une fiche présentant les diverses facettes du métier (notamment le travail en équipe et l'interdisciplinarité, sur lesquels ont insisté les candidats les plus motivés) et la rémunération constatée lors du classement des lauréats dans le corps plutôt que la grille indiciaire théorique qui peut présenter un caractère dissuasif en comparaison de rémunérations avec d'autres métiers médicaux salariés non hospitaliers.

La présidente du jury

Claudine MESCLON